



Adresse postale

Association GERPLA
Le Puy Basset - 15140 FONTANGES
Tél: 06 21 44 50 22

contact@gerpla.fr // secretariat@gerpla.fr
www.gerpla.fr

Collectif de Réflexion et d'Action

Compte-Rendu du Comité de Coordination du GERPLA Mercredi 5 Mai 2021 20h30 - 23h00

Présent•es : Arnaud (Roucous, 12), Benoît (Domamour, 27), Louise (Regain, 64), Sandrine (Graines de Vies, 33), Thérèse (Le Vallon d'Abriès, 43) et Julia (secrétariat et La Feina, 15)

Ordre du jour :

- I. Nouvelles des lieux
- II. Les JERLVA 2021
- III. Point sur le site internet
- IV. Porteuse de projet dans le 63
- V. JERLVA 2022 au Roucous

I. NOUVELLES DES LIEUX :

Roucous (12) : organisation récente d'un **chantier participatif** avec une 30aine de personnes pour préparer le lieu pour l'été. Cela **relance la dynamique associative** (avec beau renouvellement du collège associatif) et booste le lieu à fond.

Le LVA **lance ses rendez-vous de l'été** : accueil de séjour d'autres LVA et de séjours de groupes (type ligue de l'enseignement) avec soirées festives, le stage de cirque qui inaugure la fête du village de Viala, organisation le 15 août de la fête du Roucous, etc.

Domamour (27) : lieu récemment **chamboulé par l'accueil d'une jeune maman** touchée par un handicap mental dont la difficulté d'expression nuit au développement de l'enfant. Il a fallu offrir à l'enfant un éveil qui passe par une distance avec sa mère, difficile émotionnellement à mettre en place. Cette mère avait échappé à la politique actuelle de « stérilisation » des mères avec handicap mental.

L'ASE de l'Eure est débordée : les familles d'accueil démissionnent les unes après les autres, les travailleurs sociaux font remonter des pratiques maltraitantes dans des institutions...

Une apprentie, en formation à Labonde, vient passer du temps au Domamour pour se former, avec beaucoup de motivation.

Liquidation judiciaire d'**I Scontrì** (ex-LVA de Haute-Corse), qui a déposé le bilan et **renonce à tenter de ré-ouvrir**. Une décision qui désole Benoît, président de ce lieu, mais qui lui permet de se préserver pour le Domamour.

Regain (64) : l'équipe ressentait un **besoin de cohérence dans son projet** vis-à-vis du CD qui incite à des accueils d'urgence et sans autre sens que la mise à l'abri temporaire. Une piste a été trouvée dans la **mise en avant d'une approche thérapeutique des relations entre les jeunes et leur famille**. Il a été constaté que les jeunes ont des problématiques familiales qu'on ne peut régler en ayant uniquement accès à l'enfant. C'est le travail du/dela référent•e ASE de faire le lien avec la famille normalement mais ce travail est peu fait en réalité.

Siège Social: Association GERPLA – La Coumette - 32260 POUYLOUBRIN

Siret n° 349772145 00034

Déclaration d'activité - Préfecture de Région Midi-Pyrénées

Regain s'engage donc dans cette brèche : dans les 6 ans à venir, **tous·tes les permanent·es se formeront** à ça. Idée de mettre en place des entretiens réguliers avec les familles mais aussi des temps autres, type ateliers créatifs sur le lieu. Volonté de mise en place d'une approche systémique avec les enfants et les familles.

Graines de Vies (33) : une période compliquée, fatigante moralement et physiquement. Décevant de se rendre compte qu'après toutes ces années **la qualité du boulot n'est toujours pas reconnue par l'ASE**. Il y a eu 3 ans de bonheur avec l'ASE, avec l'arrivée d'une nouvelle responsable, mais celle-ci est actuellement en congé longue durée et les conditions se détériorent. Ça tient à peu.

Difficultés liées au financement : le LVA a été convoqué à une réunion pour déterminer son prix de journée 2021 ... le 27 mai 2021 ! L'**absence de dialogue** nuit à la qualité d'accueil. Un jeune doit quitter le LVA depuis plus d'un an (il a 14 ans alors que le plus âgé des autres accueilli·es a 9 ans) et l'ASE ne trouve pas de solution. Les enfants placés au LVA n'ont pas de référent·e ASE et c'est donc le lieu qui s'occupe d'organiser les droits de visite.

Le **20 mai** se tient une **rencontre entre plusieurs responsables de LVA de Gironde** qui sont mécontent·es de ces rapports avec l'ASE et veulent agir juridiquement.

Un couple de porteur·euses de projet qui avaient contacté le Gerpla est venu passer une journée au LVA récemment. Des personnes sérieuses avec beaucoup d'expérience mais qui ont eu des doutes sur leur implantation ici au récit des mauvaises relations avec l'ASE.

Le Vallon d'Abriès (43) : rencontre aussi des **difficultés**. Une situation d'accueil complexe qui doit prendre fin depuis longtemps s'éternise. L'attente met en difficulté la jeune qui doit partir et conséquemment le lieu et ses permanent·es. De **nombreuses sollicitations ont été adressées à l'ASE sans retour** concret. Hier, Thérèse a rencontré par hasard une responsable haut-placée, à qui elle a pu parler en face à face du problème. Cela pourrait bien débloquer la situation, à suivre...

La Feina (15) : le lieu poursuit son bras de fer à long terme avec l'ASE. Alors qu'une des raisons du refus de l'autorisation d'ouverture est le manque de besoin dans le Cantal, la Feina s'est retrouvée à **accueillir en urgence un jeune explosant en institution**. Cet accueil a pris fin abruptement, pour des raisons financières (ni sa MECS, ni son ITEP ne pouvaient continuer de payer sur leur budget et l'ASE ne comptait pas prendre le relai) et le jeune est reparti. Trois jours plus tard, les institutions rappelaient car de nouveau mises en grande difficulté avec le jeune. Ce nouvel accueil d'urgence a été accepté en exigeant l'organisation d'une rencontre de tous les partenaires, dont ASE, pour essayer de trouver du sens. Résultat de la réunion, **le jeune va passer les 4 prochains mois à la Feina**, en convention avec la MECS et donc un **financement ASE**. Nous ne sommes pas à un paradoxe près...

II. LES JERLVA 2021

Plein de points positifs dans l'organisation et notamment les inscriptions, qui sont au rendez-vous ! **Déjà au moins 25 personnes inscrit·es, dont 8-10 porteur·euses de projet**. À cela s'ajoute une 20aine de personnes de Regain ainsi qu'une liste d'invité·es pour le vendredi. Un mail de relance sera envoyé par le secrétariat prochainement.

Côté intervenant·es :

* Pour le jeudi :

- **Pas de nouvelle de M^e Naitali**, l'intervenant juridique pressenti. Solution : il est possible de compter sur les compétences juridiques des vieux de la vieille, et prendre contact avec Paul Pegliasco, ancien permanent de LVA qui pourrait assurer ce rôle de référent.

- Il serait pertinent d'**inviter J-L Minart** à cette journée, car son livre (LVA: Réhabiliter l'utopie, éd. Erès) est une référence. Louise entrera en contact avec lui.

* Pour le vendredi :

- Lucie et Sylvette témoigneront (mère et fille travaillant ensemble au LVA le Château), ainsi que Nunu (ayant transmis le LVA Le Roucou), François et d'autres ancien·nes le matin.

Les modulateur·rices d'écoute devront être actif·ves pour canaliser les témoignages !

- Ces témoignages serviront de matériau brut à exploiter lors des ateliers de l'après-midi, dont les thématiques ont déjà été esquissées.

Il est **envisageable d'inviter des officiel·les**, pas forcément les technicien·nes de l'ASE mais pourquoi pas des politiques du département.

Point Covid. Même si les déplacements seront facilités à ce moment-là, il faut envisager de **fournir aux porteur·euses de projet des attestations de déplacement professionnel** (les LVA fourniront les leurs à leur équipe), en cas de trajet nocturne. Ces attestations sont à demander à secretariat@gerpla.fr.

Production des Actes. La plus grosse difficulté est le recueil des propos. Pour faciliter les choses, il faut demander aux intervenant·es de **produire un texte publiable** et il faut mettre plusieurs personnes référentes à la prise de note (des stagiaires de Regain par exemple). Il est **important que les propos ne soient pas trop personnalisés afin d'avoir une portée intemporelle**.

Ces écrits seront ensuite regroupés et transmis à H. Cornière, ancienne journaliste sociale, qui réalise depuis longtemps des écrits pour le GERPLA. Après transmission fin juin, elle travaillera à la mise en forme durant juillet et août, afin de présenter un rendu en septembre. Après retours et validation finale, **l'édition est envisageable pour décembre**.

Regain a aussi sollicité une personne pour filmer durant les journées.

Les Actes des rencontres passées seront amenés par Julia (qui garde les archives) afin de les vendre ou distribuer aux participant·es.

Repas du midi en mode buffet pour être léger et retourner rapidement aux conférences.

Pour les déplacements, **un covoiturage est proposé**. Sur le site du Gerpla, à la fin de l'article sur les JERLVA 2021, vous pouvez trouver un lien vers un évènement de covoiturage. Il est possible d'y inscrire son trajet recherché ou proposé et le nombre de places libres dans sa voiture. N'hésitez pas à utiliser cet outil !

Point financier : les chèques reçus avec les inscriptions sont renvoyés au secrétariat, qui **peut éditer des reçus à la demande**.

Regain transmettra les factures groupées au Gerpla, pour paiement direct ou remboursement des frais avancés par le LVA.

III. POINT SUR LE SITE INTERNET

Julia, la secrétaire, commence à **se former pour prendre en main la gestion des contenus du site internet** du Gerpla. De nouveaux articles ont ainsi été mis en ligne : publication de la lettre

commune des LVA contre le décret de tarification ainsi que relai d'un écrit critique de Faste-Sud-Aveyron au sujet de l'ouvrage Éducateur au quotidien en LVA, de Parick Tesson, éd. Erès. Il serait intéressant de pouvoir permettre des commentaires et réactions aux personnes qui lisent ces articles. A suivre.

IV. PORTEUSE DE PROJET DANS LE 63

Une porteuse de projet dans le Puy de Dôme cherche des informations, relatives notamment aux aspects administratifs et financiers du montage d'un LVA. **Thérèse**, du Vallon d'Abriès (43), **se charge de prendre contact** avec elle.

V. JERLVA 2022 AU ROUCOUS

Comme déjà évoqué dans des CC précédents, **les JERLVA 2022 seront accueillies par le Roucous**, LVA d'Aveyron, région Sud-Ouest.

Il s'agit là d'une petite entorse à la règle d'organisation des Journées qui veut que ce soit chaque année une région différente qui les accueille, dans un sens de rotation défini. Mais la rotation sera rétablie dès l'année suivante et la tenue des JERLVA au Roucous en 2022 a tout son sens.

En effet, il s'agira des **trente ans du lieu**, à l'occasion desquels de grosses réjouissances, intellectuelles et conviviales, sont programmées. Le sujet général tournera autour des « **lieux atypiques** », incluant de fait les LVA.

Cette **confirmation officielle** était nécessaire pour engager les démarches auprès de l'organisme de formation pressenti, Relier.